

HAVRE COLONIAL

LE GUIDE DU HAVRE COLONIAL ET DE SAINTE-ADRESSE¹

Interview de Pierre Jeanne (Militant associatif de la solidarité) et Alain Montaufray (Enseignant (FSU) et voyageur)

Question : *Vous avez publié aux Éditions Syllepse en décembre dernier un guide des rues du Havre et de Sainte-Adresse qui est marqué par l'histoire coloniale de la Ville du Havre, qui est rappelés-le le second port français pour le commerce triangulaire et la traite négrière. Qu'est-ce qui a motivé votre démarche ?*

Pierre Jeanne. :Le projet est né de notre intérêt partagé pour la question coloniale, et évidemment l'histoire de notre ville qui y est étroitement liée. Et puis la formule proposée par la collection des éditions Syllepse nous a séduit : travail en collectif à partir de la dénomination des rues, écriture la plus accessible possible, et prix modique de l'ouvrage à l'arrivée. Cet esprit « éducation populaire » nous a paru intéressant.

Alain Montaufray : Le principe a toujours été le même : qu'il s'agisse d'un homme politique, d'un militaire ou un artiste, nous mettons en valeur les moments où leur vie croise l'histoire coloniale : ainsi on parle de Gabriel Péri moins pour sa fin tragique que pour son engagement anticolonial au moment de la guerre du Rif. De même, nous évoquons Louise Michel moins pour son rôle dans la Commune que ses rapports avec les Kanak durant son bannissement en Nouvelle-Calédonie, et sa dénonciation du colonialisme dans de nombreuses réunions publiques, dont plusieurs au Havre.

Question : *Quelques exemples de rues évocatrices de ce passé colonial local ?*

A.M : Nous avons sélectionné 140 rues et quais en rapport avec cette question, nous conduisant à parcourir 500 ans sur les cinq continents ! Les grands ports européens sont en effet au cœur de

cette première « mondialisation » inégalitaire, basée sur la prédation des matières premières et réservant leur transformation aux métropoles, afin de nourrir le capital et le système financier.

A titre d'exemple, la rue Desmarais, nom de l'entreprise des frères Desmarais fondée en 1850 pour raffiner l'arachide sénégalaise cultivée par les anciens esclaves contraints au travail forcé. Leurs usines havraises produisent l'huile pour l'éclairage public et l'industrie. Puis avec l'huile de pétrole, Desmarais sera dans les années 20

¹ Le Guide du Havre Colonial du Havre et de Sainte Adresse- Editions Syllepse- 12 €

le premier pétrolier français, à l'origine de la raffinerie de Gonfreville, puis la C.I.M., la CFR, puis fusionne avec Total en 1964. On passe ainsi du travail forcé au Sénégal ... aux rois du pétrole d'aujourd'hui !

Le « quai de Nouméa » évoque la colonisation de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que la « rue Jules Siegfried » (maire, député, ministre des Colonies...) nous rappelant celui qui crée la société Le Nickel, et le transport de ce minerai vers les usines de transformation havraises. Cela dura un siècle. Notons que l'ONU considère encore aujourd'hui que la « décolonisation y est inachevée ».

La « rue Baudin » nous ramène vers Haïti (ayant aboli l'esclavage et devenu indépendant en 1804) quand le gouvernement français, en 1825, impose (sous menace militaire) un traité qui le contraint à payer une indemnisation des propriétaires d'esclaves qui avaient été chassés ; 12 ans après, c'est Charles Baudin, négociant havrais, vice-amiral, qui est envoyé plénipotentiaire pour finaliser ce traité: 27 milliards de dollars (actuels) en cinq ans, obligation d'emprunter aux banques françaises (qui percevront des intérêts jusqu'en 1953 !). 12.000 colons esclavagistes, dont de nombreux havrais, sont indemnisés, et le port du Havre décroche même le monopole de l'importation du commerce du café d'Haïti. En 2025, année du bicentenaire du traité, les associations des Droits de l'Homme demandent des réparations financières pour le peuple haïtien.

P.J.: En fin de compte, on est passé de l'esclavagisme au travail forcé dans les colonies, aboutissant souvent au travail gratuit sous contrainte militaire, qui sera à l'origine de nombreuses révoltes, au Congo, au Vietnam ou à Madagascar. Ce système ne sera aboli qu'en 1946 ! A l'autre bout de la chaîne d'exploitation du labeur humain, on trouve les travailleurs des ports et des industries.

Question : Justement, en quoi le colonialisme a-t-il marqué l'histoire du syndicalisme local ?

A.M : Rappelons d'abord que dans les faits, il a longtemps été impossible pour les colonisés de se syndiquer : même sous le Front populaire, un décret décide que dans les colonies, l'accès aux syndicats est réservé « aux personnes qui savent parler, lire et écrire le français, et le prouver par le Certificat d'Étude ». Il sera abrogé en 1947, et il faudra l'essor des luttes d'indépendance pour voir de vrais syndicats parmi les colonisés, mais immédiatement réprimés (voir les quais du « Cameroun », de « Madagascar »...) Par ailleurs, dans les rues célébrant les conquêtes françaises en Indochine (Doumer, Courbet, Tonkin, Catinat, Leclerc...), on évoque l'aide apportée par des secteurs du syndicalisme havrais, dans l'entre-deux-guerres, aux vietnamiens travaillant au Havre, un des ports où les indépendantistes vietnamiens commencèrent à se rassembler.

P.J. : D' autres exemples : la « rue du 19 mars 62 » (fin de la guerre d'Algérie) est

WAKE

l'occasion de rappeler le rôle des syndicats (notamment la CGT métallurgie) dans le blocage des trains de rappelés en gare du Havre en 1956. Ou encore "l'esplanade Mandela", évoquant le refus des syndicats havrais de décharger des navires provenant de l'Afrique du Sud de l'apartheid dans les années 80.

Question : En tous cas, après Bordeaux, Marseille, Rouen, le parcours que vous nous proposez, ainsi que les contributions des personnalités, permet de susciter l'envie d'approfondir le sujet de la décolonisation dans les villes du département, pensez-vous poursuivre, par exemple avec Dieppe, Caen, ou Honfleur ?

P.J. : Oui, la question est dans l'air : Éric Saunier a mis en valeur l'année dernière avec trois belles expositions la complémentarité des trois ports normands (Rouen, Le Havre, Honfleur) dans la traite négrière. Il y a sans doute du grain à moudre du côté de toute la période coloniale. Des contacts vont être pris pour évaluer la possibilité qu'un projet émerge localement dans ce sens... Peut-être en sollicitant aussi des contributions d'associations, de chercheurs-euses, universitaires, musées, artistes, pour apporter différents éclairages. Et les contributions des instituts de recherche des syndicats sur cette période seraient pertinentes.

Propos recueillis par Jacques DEFORTESCU